

Réglementation sur le deuil périnatal

- [Article 79-1 du Code civil, Livre Ier : Des personnes, Titre II : Des actes de l'état civil, Chapitre IV : Des actes de décès](#)
- [Décret n°2008-798 du 20 août 2008 modifiant le décret n°74-449 du 15 mai 1974 relatif au livret de famille](#)
- [Décret n°2008-800 du 20 août 2008 relatif à l'application du second alinéa de l'article 79-1 du code civil](#)
- [Arrêté du 20 août 2008 relatif au modèle de certificat médical d'accouchement en vue d'une demande d'établissement d'un acte d'enfant sans vie](#)
- [Arrêté du 20 août 2008 modifiant l'arrêté du 1^{er} juin 2006 fixant le modèle de livret de famille](#)
- [Circulaire DGCL/DHOS/DGS/DGS n°2009-182 du 19 juin 2009 relative à l'enregistrement à l'état civil des enfants décédés avant la déclaration de naissance et de ceux pouvant donner lieu à un acte d'enfant sans vie, à la délivrance du livret de famille, à la prise en charge des corps des enfants décédés, des enfants sans vie et des fœtus](#)
- [Lettre circulaire, Direction de la sécurité sociale, du 28 mars 2011, Impact sur les droits sociaux des trois arrêts de la Cour de cassation du 6 février 2008 relatifs à l'état civil des fœtus nés sans vie](#)